



COGESAF-Comité local de bassin versant de la rivière au Saumon Ouest

Objet : Rencontre de concertation sur la mise en œuvre du plan d'action!

Date : 14 avril 2010

Heure : 19h00

Lieu : Centre communautaire de Racine, Salle Érable (sous-sol) 136 route 222,
Racine

Objectif de la réunion :

- Présenter le plan d'action du COGESAF
- Recueillir les suggestions concernant la mise en œuvre des actions pour le CLBV de la rivière au Saumon Ouest

Ordre du jour :

Accueil et présentation des participants
Présentation du plan directeur de l'eau du COGESAF
Présentation du plan d'action du CLBV
Atelier de travail sur la mise en œuvre du plan d'action
Conclusion

Organisations convoquées :

La liste des organisations convoquées est jointe à l'envoi en annexe

Étaient présents, en plus des représentants de COGESAF :

- Ministère des Transport Québec
- Gestion du domaine hydrique du Québec
- Maire de Racine (René Pelletier),
- Associations de la Chaine des Lacs (Richard Bousquet)
- Associations du lac Desmarais
- Associations du Lac des français
- APRLB (Diane Bélanger, Michel Prigent, Marie-Claude Boudreau, Yvan Leclerc)
- Associations des chasseurs et pêcheurs
- Jean-Guy et Pierre Dépôt

Rapport au CA : nos impressions

Le COGESAF ainsi que sa création, le comité local de bassin versant sont des organismes paragouvernementaux qui cherchent à s'implanter dans le paysage à la suite de la politique nationale de l'eau du gouvernement provincial.

Plutôt que de continuer à subventionner le RAPPEL (regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs), organisme issu du milieu des associations de lacs, le gouvernement provincial est en train de mettre en place cet organisme de gestion de l'eau du bassin versant de la rivière St-François et ses pendants locaux de sous-bassins dont le comité local de bassin versant (CLBV) de la rivière au Saumon Ouest (notre bassin versant).

Le COGESAF nous offre gratuitement des plants d'arbres **MAIS** ce n'est pas ce que les riverains ont besoin; ce sont des arbustes, comme l'a dit si éloquemment le maire de Racine, René Pelletier, participant à cette réunion.

Contrairement à ce qui est écrit ci-dessous et après vérification avec Mme Grenier ce matin, le COGESAF nous offre de participer au Réseau de Suivi Volontaire des Lacs (RSVL) du MDDEP **en défrayant les coûts d'adhésion et 3 prélèvements de la première année.** Sur une base «premier arrivé, premier servi», ce programme est maintenant offert à l'ensemble des lacs, dont le lac Bowker.

Les objectifs du RSVL (Information tirée du site du ministère <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsvl/description.htm>)

Les objectifs du RSVL sont d'acquérir, en collaboration avec les partenaires (*nous*)**, des données physico-chimiques de base sur la qualité de l'eau et de documenter l'état physique des zones littorales et riveraines des lacs afin :

- d'établir le niveau trophique actuel des lacs et de suivre leur évolution;
- de dépister les lacs qui montrent des signes importants de dégradation ou d'eutrophisation;
- d'informer et de sensibiliser les associations et les organismes participants quant à l'état de santé de leur lac;
- d'établir des portraits régionaux de la situation des lacs du Québec.

Différentes activités de suivi sont effectuées, à savoir :

1. l'échantillonnage de l'eau pour mesurer en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle *a*;
2. la mesure de la transparence de l'eau (profondeur du disque de Secchi) à toutes les deux semaines, du début de juin jusqu'au début d'octobre;

** l'italique est de nous

3. l'évaluation de la bande riveraine et de la zone littorale autour du lac à l'aide des protocoles mis à la disposition des participants.

Tout adhérent au RSVL réalise l'échantillonnage de l'eau et la cueillette d'information sur la bande riveraine et la zone littorale, en suivant les protocoles qui lui sont fournis (***volontaires de l'association***)*. L'année où la personne (*pour l'APRLB, l'association*)* s'inscrit au réseau, elle doit assumer des frais d'environ 330,00 \$ pour le suivi de base. Ce montant sert à payer l'acquisition d'un disque de Secchi, les documents d'accompagnement, le coût des analyses en laboratoire pour trois prélèvements à une station d'échantillonnage, les frais de transport des échantillons et les taxes. Le participant doit assumer le coût de toutes les analyses d'eau supplémentaires (nouvelle station d'échantillonnage ou année subséquente).

Pour plus de détails sur la présentation du réseau voir :
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsvl/RSVLacs.pdf>

Conclusion

Nous croyons que l'APRLB doit participer à ce programme, avant que le lac soit affligé par les cyanobactéries puisqu'il nous offre, gratuitement pour la première année, 3 tests dont celui du phosphore dans la fosse du lac et un protocole pour l'évaluation des rives. De la sorte, nous serons inscrits auprès du gouvernement pour des demandes futures.

À notre sens, ce programme va dans la direction que nous souhaitons pour protéger notre lac. Cependant, notre programme de tests d'eau 2009-2010 vise à prendre plus d'échantillons, répartis sur plus de sites de prélèvements (les tests du RSVL sont prélevés seulement dans la fosse du lac). Nous visons à prendre le phosphore sur la même base que les coliformes, tout en sensibilisant les riverains. N.B. Notre lac comprend 4 fosses.

Il faut faire vite si on veut profiter de ce programme gratuitement. N'oublions pas : premier arrivé, premier servi.

N'hésitez pas à consulter leur site Internet www.cogesaf.qc.ca pour plus de détails sur les CLB.

Diane Bélanger, Marie-Claude Boudreau, Michel Prigent & Yvan Leclerc
pour L'APRLB

* l'italique est de nous



Liste des acteurs du bassin versant de la rivière au Saumon

Élus :

- **MRC**
MRC Memphrémagog
MRC Val Saint-François
- **Municipalités**
Canton d'Orford
Municipalité de Bonsecours
Municipalité de Kingsbury
Municipalité de Melbourne
Municipalité de Racine
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton
Municipalité d'Eastman

Usagers :

- **Agriculture**
Club Agroenvironnemental de l'Estrie
Fédération de l'UPA Estrie
Syndicat du secteur Magog (UPA Estrie)
Syndicat du secteur Richmond (UPA Estrie)
Syndicat du secteur Valcourt (UPA Estrie)
- **Forestier**
Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
Association forestière des Cantons-de-l'Est
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
- **Autres (parc, golf, pisciculture...)**
Club de golf du Mont Orford
Ski Mont Orford
Pisciculture Saint-Denis

Communautaire :

- **Associations riveraines**
Association des propriétaires du lac Desmarais
Association des propriétaires du lac Miller
Association des propriétaires riverains du Lac Bowker
Association des riverains de la chaîne des lacs
Association des riverains du lac Fraser
Association du Lac Brais
Association pour la protection de l'environnement du lac Stukely
Association pour la protection du Lac Brompton inc.
- **Associations touristiques et récréotouristiques**
CLD Memphrémagog Tourisme
Tourisme Canton-de-l'Est
- **Groupes environnementaux**
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
Comité de protection du Marais de Kingsbury (MAKI)
Corridor Appalachien
Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon
- **Autres groupes communautaires : éducation, culture, plein air...**
Fédération Québécoise de la faune Estrie

Personnes ressources invitées sur demande : des représentants des directions régionales des ministères et les membres du Comité technique du COGESAF.

Direction régionale de la Faune (Estrie)
Direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (Estrie)
Direction régionale du ministère du Transport (Estrie)
Conférence régionale des élus (Estrie)
RAPPEL